

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 8 octobre 2024 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel exceptionnel de recrutement dans le corps des chargés d'études documentaires du ministère de la culture organisé au titre de l'année 2024

NOR : MICB2426937A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 8 octobre 2024, le nombre total de postes offerts à l'examen professionnel exceptionnel de recrutement dans le corps des chargés documentaires du ministère de la culture, organisé, au titre de l'année 2024, est fixé à 16.